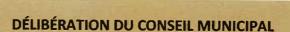


Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le

ID: 078-217801893-20240424-2024\_040-DE



## Séance du 24/04/2024

Référence 2024-40 L'an 2024 et le 24 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence de BALLARIN Adriano, Maire

## Objet de la délibération

Autorisation de signatures des conventions d'occupation précaire des cabinets médicaux de la MSP

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
16	14	15

Date de la convocation	
19/04/2024	

Date d'affichage	L
19/04/2024	

Vote	
A l'unanimité	
Pour: 15	
Contre : 0	
Abstention : 0	

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE Le : 26/04/2024

Publication ou notification du :

## Présents

M. Adriano BALLARIN, Maire, Mmes : Véronique BIGARD, Laure DEVAUD PINON, Virginie DUMONT, Myriam GUILMET, Nereida LANGE, Marielle LAMMENS, Laurence ROUSSELET, Agnès TABARY, MM : Éric BERTHEMY, Christian BEZARD, François GRIMONPREZ, Didier LE SAUX, Michel ODDOS.

Absent(s) ayant donné procuration Olivier CHEMIN à Christian BÉZARD.

Absent(s) excusé(s): Gérard LAGARDE.

A été nommé(e) secrétaire : Mme Agnès TABARY

<u>Objet de la délibération</u> : Autorisation de signatures des conventions d'occupation précaire des cabinets médicaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le projet de vente définitive des cabinets médicaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire ;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agira de conventions d'occupation précaire en attendant la vente définitive de ceux-ci ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'UNANIMITÉ :

**D'AUTORISER** M. le Maire à signer les conventions d'occupation précaire des cabinets médicaux en attendant leurs ventes définitives ;

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En mairie, le 24/04/2024

Le Maire

Adriano BALLARIN

La secrétaire de séance Agnès TABARY